

RAPPORT FINANCIER

Exercice clos le 31 décembre 2022

Le résultat de cette année se solde par un excédent de 24 207.61 €.

En 2021, nous avions un déficit de 5 120.04 €.

Examinons les principaux postes du bilan représentant le patrimoine de l'association à la fin de l'exercice, le 31 décembre 2022.

Les postes de l'actif

Les immobilisations incorporelles et corporelles

Le montant brut des immobilisations est de 131 519.94 € et les amortissements ont une valeur de 78 272.23 € (les immobilisations acquises antérieurement au 01/01/2016 sont totalement amorties).

Un investissement de 8 024.24 € a été fait en 2017 pour l'acquisition d'un véhicule et celui-ci est amorti sur 5 ans soit 1 471.10 € d'amortissement pour 2022.

Deux camping-cars et un véhicule de service ont été acquis en 2020 pour le projet de deux équipes mobiles. Ils sont amortis sur 5 ans.

Pour mémoire :

Les immobilisations ont été amorties à 100 % l'année de leur achat, car elles ont été financées par des crédits non reconductibles.

Le solde des crédits non reconductibles au 31/12/2022 de 0 €.

L'acquisition du véhicule a été financée par l'utilisation de réserves liées à l'investissement. Il a été fini d'amortir en 2022.

L'acquisition des camping-cars et du véhicule de service ont été financés par un fond dédié de 36 650 €.

Les immobilisations financières

Le montant brut des immobilisations financières s'élève à 2076.25 €.

Une prise de participation pour 2000 € a été effectuée en 2022 avec ETTIC pour la mise à disposition de personnel.

Les immobilisations financières sont donc composées de :

- 5 parts sociales « A » du Crédit Coopératif d'une valeur unitaire de 15.25 €
- Et de 20 parts à 100 € pour ETTIC.

Un dépôt de garantie de 7 168 € a été constitué en 2019 pour les locaux d'Orléans.

Un dépôt de garantie de 930 € a été constitué en 2020 pour les locaux de Montargis.

Les créances

Le solde de subventions à recevoir est de 83 942.61 €.

La trésorerie

La trésorerie s'élève à un montant de 191 593.34 €, correspondant à :

- | | |
|---|--------------|
| - Solde du compte courant (Crédit Coopératif) | 114 030.48 € |
| - Solde du livret « A » (Crédit Coopératif) | 77 534.56 € |
| - Solde de la caisse | 28.30 € |

Les postes du passif

Les fonds propres

La variation des fonds propres entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2022 s'élève à + 22 736,51 €, correspondant à :

| | |
|--|--------------|
| - Résultat 2022 non affecté | 24 207.61 € |
| - Reprise d'investissement du véhicule | - 1 471.10 € |

Les fonds dédiés

Le fond dédié pour l'équipe mobile a été utilisé pour 63 708.08€ (déficit 2022).

Le fond dédié pour investissement pour l'équipe mobile a été repris pour 7 330.00 €.

Un fond dédié est constitué pour la formation, pour un montant de 9 000 €.

Les dettes

Les dettes fournisseurs représentent un montant de 108 104.57 €.

Les dettes fournisseurs immobilisations représentent un montant de 0.00 €.

Les factures non parvenues au jour de la clôture de l'exercice sont de 10 233.63 €.

Les autres dettes fiscales et sociales

Il n'existe pas de dettes fiscales et sociales.

Le compte de résultat

Les charges

Le montant total est de 812 782.13 €.

Les Achats et charges représentent 95,83 % du total des charges.

Charges de formation : 0,05 %,

Dotation aux amortissements et provisions fonds dédiés : 3,62 %.

Les produits

Ils s'élèvent à 836 989.74 €.

Les Produits d'exploitation représentent 97,07% du total des produits.

Dont reprise fonds dédiés : 8,49%

Produits financiers : 0,01 %.

Produits exceptionnels (reprise subvention d'investissement) : 0,02%

En conclusion

Les faits marquants de l'année 2022 sont :

Equipe d'Orléans :

- Deux départs de professionnelles (-2 etp)
- Augmentation (+0,10 etp) du temps de travail d'une accueillante

Equipe de Montargis :

- Congé maternité puis congé parental d'une accueillante (-0,45 etp) sur 8 mois

Equipes mobiles :

- Un départ (-0,5 etp) et quatre arrivées (+2,38 etp) au cours de l'année chez les accueillants, certaines à un niveau de salaire plus élevé que les professionnelles remplacées
- Contre-indication pour les déplacements en camping-car d'une accueillante de l'équipe mobile d'Orléans (-1 etp) à partir d'avril 2022, puis congé maternité de cette accueillante à partir d'octobre 2022
- Solde de tout compte d'une accueillante de l'équipe mobile de Montargis en décembre 2022 (0,84 etp)

Coordination des Promeneurs du Net :

- Remplacement de la coordinatrice des Promeneurs du Net (0,5 etp) par un professionnel plus expérimenté donc au salaire plus élevé
- Prestations de formateurs pour les Promeneurs du Net du Loiret en mai et juin 2022

Rémunérations des professionnels :

- Prime Laforcade pour quatre professionnels (sur Orléans, sur les équipes mobiles, et sur la coordination des Promeneurs du Net) à partir d'avril 2022
- Prime de partage de la valeur pour douze professionnels (répartis sur toutes les équipes) en décembre 2022
- Revalorisation salariales pour deux professionnelles (sur Orléans et Montargis) à compter de mai 2022
- Revalorisation du point d'indice CCNT 66 pour quinze professionnels (répartis sur toutes les équipes) à compter de juillet 2022

Je vous présente la résolution suivante, que nous soumettons à votre vote :

- Affecter le résultat de 24 207,61 € sur la réserve de trésorerie

Avec mes remerciements,

La Présidente,
Claire BOTTE